

ACTE 1

SCENE 1 LE TEMPS DES REVES

L'anticipation, le prologue, des professions de foi, le temps peut être aussi celui des utopies, le temps des choix pour un avenir

C'est le moment du projet qui se veut fourmillant, pétillant, incandescent, pétulant ; cette scène 1 posera à la fois les bases du projet mais également durant un temps 0, élargira le questionnement, fera appel à des références, se permettra de croire aux projets les plus ambitieux, qui ne se posent pas de limites, de frontières ni même de contraintes. Viser l'utopie pour atteindre le rêve pourrait être le fil conducteur de cette première scène afin d'ouvrir le débat, de piquer la curiosité et de mettre à mal les préjugés.

Les entrées, l'exposé des motifs et des raisons du projet ; pour qui, pour quoi, pour quand, pour faire quoi ?

Souhaits, vœux, utopies, professions de foi, déterminisme, objectifs,...constituent la commande initiale, celle des maîtres d'ouvrages.

Les projets « urbains » sont tous éclairés par des engagements politiques qui sont exprimés à travers :

① La profession de foi

Seul le prononcé fait foi. La profession de foi est une déclaration ouverte et publique, la plupart du temps individuelle qui met en exergue des aspects légaux mais aussi stratégiques.

Le discours de François Hollande en meeting au Bourget.

Je suis venu vous parler de la France. La France qui souffre mais aussi de la France qui espère. Une page est en train de s'effacer - et de la France de demain – nous sommes en train de l'écrire. Je vous parle de la France que nous allons construire. Je le fais depuis la Seine Saint Denis, ce département aux multiples couleurs, le plus jeune de France, qui accumule tant de difficultés, et qui en même temps recèle tant d'atouts. L'enjeu de cette campagne c'est la France. Nous sommes ici pour changer le destin de notre Pays.

Présider c'est se dévouer à l'intérêt général. C'est prolonger l'histoire de notre pays. C'est refuser que tout procède d'un seul homme, d'un seul raisonnement d'un seul parti. C'est reconnaître le droit des collectivités locales dans leur liberté.

② Les vœux

Vive la Saint-Vincent 2015

La nature a été généreuse pour notre ville et le travail des hommes a su en récolter les fruits depuis près d'un millénaire. Je ne me lasse pas d'admirer le spectacle que donne à voir notre ville depuis la rive gauche, cette cité -médiévale dominée par les majestueux coteaux de la Côte Saint-Jacques. La vue est tout aussi remarquable depuis le belvédère, planté là au milieu des vignes et que nous avons complètement refait l'an passé. Je pense aux nombreuses générations de vignerons qui ont durement travaillé cette terre. La vigne et les métiers qui l'accompagnent ont -largement concouru au développement de Joigny dès le Moyen Âge. Je suis conscient qu'aujourd'hui encore la vigne et les vignerons sont un outil de développement - économique. Lors de la Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme (RGPLU), nous avons prévu de -réserver des surfaces pour y accueillir de nouveaux vignerons. C'est en hommage à tous ceux qui nous ont précédés dans cette ville que nous fêterons la Saint-Vincent tournante du Grand Auxerrois à travers un événement populaire et festif, le dimanche 18 janvier 2015, au cœur des anciens quartiers vignerons de Saint-André et de Saint-Thibault. En mon nom et en celui de l'ensemble du conseil -municipal de Joigny, je souhaite à chacune et à -chacun une bonne année 2015. Une année de paix, de fraternité, pour tous les hommes et de bien-être personnel.

Votre dévoué maire.

③ Les ambitions

Du Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines, Michel Laugier.

*Une année pour « notre territoire » porteuse de **nouvelles ambitions**. S'inscrire plus que jamais dans une dynamique de projets et d'innovation.*

*Se recentrer sur nos missions prioritaires pour un **développement harmonieux** du territoire en relation avec les besoins des habitants et des entreprises. Notre nouveau magazine se fait l'écho de nombreux projets qui vont animer notre agglomération cette année.*

*Je pense **aux mondiaux de cyclisme** en février prochain, **aux projets d'urbanisme** avec les développements des Quartiers Villaroy à Guyancourt, des Bécannes à la verrière, du cœur de ville de Voisins le Bretonneux, je pense à l'arrivée des premiers étudiants de l'ESTACA, à celle des salariés de Safratan, à l'agrandissement du Crédit Agricole ...*

*Saint Quentin-en Yvelines est **un territoire en mouvement**, fort d'une énergie et d'un dynamisme porteur de tous les espoirs et de toutes vos ambitions.*

④ Les appels à projet lancés par une maîtrise d'ouvrage désignée

Angers - Maine-et-Loire (49), Maitrise d'ouvrage SARA, AMO DD/HQE SNC LAVALLIN, Maitrise d'œuvre Phytolab/ENET-DOLOWY

Quartier Desjardins

7 hectares, création de 437 logements dont 25% logements sociaux, 800 places de parking, 1,6 ha d'espaces verts publics

Désenclaver le site

*Resté, pendant de longues années, fermé à la population à l'aide d'un épais mur d'enceinte, le quartier pouvait apparaître relativement inconnu aux yeux des Angevins. Le site a été rendu plus **accessible en irriguant** le quartier de trois nouvelles voies de circulation*

Faire de ce lieu, un lieu de rencontre

*La Ville d'Angers décida de transformer le site en un **parc habité**, ouvert à l'ensemble des Angevins. L'enjeu était en effet d'en faire un **espace social de rencontre**, de vie, de jeux, de détente*

Renforcer l'attractivité du centre-ville

*Le quartier Desjardins constitue une parcelle de la ville d'Angers située à un **endroit stratégique** de la commune, en bordure de centre-ville à 500 mètres de la mairie. Au-delà de la volonté de désenclaver le quartier, la municipalité souhaitait développer son centre-ville grâce à la **réappropriation** de ce terrain vague.*

Créer une nouvelle image

*Le caractère secret ou au moins silencieux des activités de l'armée, qui l'occupait, empêchait toute **appropriation du site** par les habitants de la ville. Faire face au départ de l'armée est en enjeu urbain auquel ont dû faire face nombre de grandes villes françaises.*

ACTE 1

SCENE 2 : LE TEMPS DE LA PROGRAMMATION

Poser des principes qui vont guider la construction du projet : donner les clefs de compréhension pour un projet global



Une inscription territoriale
Une attention permanente à l'homme
Une approche globale

① Une inscription territoriale respectueuse de ce qui l'a façonné = les lignes de la ville et du paysage

« L'approche fondée sur l'étude de la trame foncière est inséparable [...] d'une politesse élémentaire à l'égard de l'espace hérité et des Hommes qui l'habitent. »

Gerald HANNING

TRAME : Structure géométrique d'un réseau, spécialement à mailles perpendiculaires (*Encyclopédie Grand Larousse*).

FONCIER : Relatif à un fonds de terre, à son exploitation, à son imposition (*Dictionnaire encyclopédique universel*)

Actes fondateurs de toutes implantations des hommes dans leurs abris, les lignes constituent un faisceau de traits régulateurs, fondation utile à la composition harmonieuse et durable des villes. Les lignes sont avant tout résurgences de traces déjà inscrites dans le géographie des lieux, de l'histoire et du temps ainsi que de toutes les sensibilités. Elles émanent d'un programme concocté par et pour les hommes.

La rue n'est pas qu'une simple voie d'accès avec des ouvrages techniques (lampadaire, caniveaux, transformateur électrique) qui relie un lot au reste du monde. La rue est un espace, une séquence paysagère à vivre. Elle peut être un lieu de vie sociale intermédiaire.

Utiliser les traces du passé comme support de l'aménagement présent. Se référer à la mémoire des lieux.



Gérald HANNING

« La composition urbaine « vise à assurer une claire inscription des éléments nouveaux dans le cadre géographique ». Cette inscription est nécessaire pour « restituer une lisibilité du paysage » que les développements urbains ont complexifiée. « Composer c'est d'abord composer avec » de l'échelle du détail à celle de l'ensemble. C'est développer un système de formes inhérent aux sites et aux paysages en place. C'est aussi rehausser la qualité du cadre de vie. C'est enfin tenir compte des œuvres passées et les intégrer aux architectures nouvelles en un tout harmonieux ». Les changements qu'impliquent les développements économique et urbain sont certes inéluctables. [...] Il ne s'agit pas de conserver purement et simplement un héritage, mais de composer avec le cadre existant pour que la création continue du paysage régional assure la permanence de son identité. [...] L'étude de la genèse des paysages et de leur évolution met en évidence le rôle organisateur du parcellement pour la mise en forme du paysage, du fait du système géométrique constant qui règle le tracé de la parcelle sur le sol par rapport au relief, en formant des surfaces rectangulaires imbriquées sans discontinuité et racées selon les lignes de pente. D'où une cohérence géométrique d'ensemble des formes parcellaire. »

De multiples tracés sont apparus au cours de l'Histoire : colonisation en quadrillages réguliers (centrations romaines, cadastre de Jefferson aux USA), urbanisations selon des **tracés régulateurs** (villes romaines, bastides médiévales, villes neuves du XVIIe siècle), tracés «seigneuriaux» (allées forestières, perspectives, routes royales). En général, ces tracés volontaires rectilignes tenaient compte du relief et ont été raccordés à la trame foncière agricole.

C'est cet ensemble de tracés différents, souvent mêlés, qui constitue la trame foncière, dont la connaissance apparaît indispensable pour intervenir sur l'aménagement en permettant son inscription dans la géométrie dominante du site. L'étude et la connaissance de la trame foncière s'inscrit dans un devoir de mémoire et le respect d'un héritage. L'analyse du « fait urbain », approche globale et transversale permet d'avoir une lecture organisationnelle du territoire afin de mieux identifier les entités urbaines et d'en dégager les potentiels d'évolution et les marges de transformation. Le « fait urbain » fonctionne comme un système dans lequel interagissent des comportements et des pratiques sociales spécifiques, des rythmes et des modes de vie particuliers, etc. Il découle de la charpente géographique (reliefs, cours d'eau...) et historique (histoire de l'urbanisation, des axes) du territoire.

Ce système ou réseau maille le territoire pour créer des espaces urbains aux caractéristiques particulières, aux usages, aux ambiances, aux identités différentes.

Il superpose trois dimensions distinctes : **les nodalités, les centralités et les polarités** - typologie inspirée des travaux de Francis Beaucire et Xavier Desjardins. Notions d'usage en urbanisme, CITEGO 2014.

Le nœud est le point de convergence de lignes sur un ou plusieurs réseaux.

Les centralités représentent des espaces vécus et appropriables, qui reposent sur deux composantes de la société que sont les hommes et l'économie.

Le pôle, est un lieu de concentration des flux humains et matériels, intermédiaire entre l'ilot et la ville.

La superposition des nœuds, des centralités et des pôles identifiés nous permet d'analyser le « fait urbain » et de répondre aux questions suivantes :

- Quelle relation existe-t-il entre les nœuds, porteurs d'événements, et les pôles, qui attirent et concentrent les flux de personnes et de biens ?
- Tous les pôles sont-ils pourvus d'une centralité ?
- Quelles connexions sont à créer entre les différentes centralités ?
- Ou en d'autres termes, comment mieux structurer le territoire pour permettre une vitalité économique et humaine ?

Cette approche permet de se confronter à de multiples dimensions, toutes sources de réflexions, d'enjeux, et de projets.

② Une attention permanente à placer l'homme au cœur du projet = sensualisme, sensation, ambiance...sensationnel

La notion a été évoquée la première fois en 1804 dans *Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances*, par Joseph Marie baron de Gérando. Le terme de sensationnisme est parfois préféré et même couramment employé en anglais.

Le sensualisme est influencé par l'empirisme dans *Essay on Human Understanding* en 1690 de John Locke, qui vante les sensations comme fondement de nos connaissances. Cette doctrine s'est développée en opposition à la notion des idées innées du rationalisme cartésien.

C'est dans le *Traité des sensations* de 1754 par Condillac que sont posées les bases complètes et précises du sensualisme. Le sensualisme se détache de l'empirisme par l'affirmation qu'il y a non seulement pas d'idées innées, mais surtout pas de capacités mentales innées. Ainsi Helvétius affirme-t-il que « penser, c'est sentir ». Les questions qu'aborde le sensualisme concernent notamment les relations entre les sensations, les idées, les jugements et le langage.

Un enjeu majeur, un nouveau regard, une nouvelle écoute, de nouveaux ressentis, les nouveaux bruits pour construire une identité. La mixité trouve du sens : la densité, le compactage, l'allègement, les porosités, les capacités à se régénérer, etc. Les fondements de l'espace urbain se comprennent à travers les clefs de la création, les clefs de ses évolutions, les clefs de l'observation, adaptations, révolutions, renaissances, etc. Les liens entre chacun des sens et la réalité des lieux, le plaisir ou le rejet, la rencontre ou la solitude, l'intervention ou la passivité.

Les sept couleurs de l'arc en ciel peuvent n'en faire qu'une ou une infinité de couleurs ou de nuances ; les cinq sens détectent chacun, le beau, le bon, l'imbuvable, l'amer, l'intouchable, mais l'alchimie produite par le mélange des sens donne des sentiments, des sensations illimitées. Une batterie de sensations complémentaires existe dans un registre sensoriel complémentaire.

Le **sens de l'orientation** : une interprétation cognitive sensorielle.

La **thermoception** : le sens de la perception de la chaleur

L'**électroception** : capacité à détecter des champs électriques (les requins, les raies ...)

La **magnétoception** : capacité à détecter les variations magnétiques (oiseaux, abeilles...)

Comment donner du **sens** au projet ? Cette approche part du constat du lien existant entre chacun de nos sens et la réalité des lieux. Il convient d'identifier les usages, les types d'organisations, les fréquentations, les fonctionnements pour générer des paysages, des ambiances, des atmosphères pour les vies en ville. Dans « l'espace ville », toutes les articulations entre les visions, les impressions et les sensations interfèrent et replacent les habitants au cœur de la palette urbaine. C'est d'ailleurs ici que la mixité retrouve son premier sens. Il s'agit de donner du sens au temps dans l'acceptation des évolutions possibles des différentes façons de sentir, voir, ressentir, entendre l'architecture urbaine et l'architecture des paysages. En effet, la ville est un système complexe dans lequel on identifie :

- Un espace géographique (les implantations physiques sur un site)
- Un espace sociétal (dimension sociale et culturelle de la société locale)
- Un espace économique (système de production de richesses)
- Un espace politique (système de décision local, gouvernance)

Les stratégies d'aménagement urbain posent la question des liens entre la réalité des lieux tel qu'ils sont conçus, tels qu'ils sont construits, tels qu'ils sont perçus et tels qu'ils sont vécus.

Une préoccupation spatiale de la vie de tous les jours au travers des sens. Selon les lieux, tout un chacun aura des impressions de plaisir ou de rejet, des désirs de rencontre ou de solitude, des

comportements interventionnistes ou passifs ou encore des souhaits d'harmonies. Les rapports entre l'homme et ses espaces varient et évoluent dans le temps. Le phénomène des apéros géants est un exemple de l'évolution des rapports de groupe à l'espace urbain, ils soulignent la complexité des liens entre bien être et organisation de l'espace et des espaces.

Dans la post face de l'ouvrage réalisé pour l'EPADESA en 2009 François Ascher soulignait la « complexité des modes de vies de plus en plus individualisés » et « le cadre collectif » qui permet la diversité et l'adaptation de l'aménagement aux modes de vie. Il rappelait « les sphères qui constituent l'univers du citoyen » : l'intimité, la familiarité, la convivialité et l'urbanité. Cette approche se traduit par l'observation, la conduite de « parcours sensibles » recueillant l'expression de sensations, par des groupes de travail « mémoriels », etc.

③ Une approche globale jouant sur toutes les interactions = la systémique constructive

L'approche systémique permet de comprendre la ville comme un ensemble d'éléments fondamentalement liés, dont l'analyse séparée ne traduit pas la complexité, mais modulables pour la faire évoluer. La systémique permet d'en faire ressortir les éléments forts, de déterminer quelles sont les interactions, les dynamiques et les résultats globaux des échanges. Ainsi, il devient plus facile de prendre une décision : pour aboutir à un objectif global, quels leviers peut-on actionner, quelles réactions vont se produire, sont-elles souhaitables, réversibles ? Quels sont les champs des possibles ? La systémique propose une approche d'**observation**, d'**analyse** puis de **modélisation** qui permet d'appréhender le territoire dans son ensemble et de choisir les outils pour l'aménager de façon cohérente.

- Comme la phase de diagnostic d'un projet, l'étape d'observation permet de recenser l'ensemble des informations nécessaire à la compréhension du cas étudié. Cette étape permet d'établir le contexte de l'étude, de situer les acteurs concernés, les forces et faiblesses apparentes. Dans le cas de l'urbanisme, le système que l'on passe au crible peut être la ville, le quartier, le territoire. L'observation commence avant tout par la définition du système étudié. En urbanisme, le système est un système ouvert, c'est-à-dire qu'il réagit avec l'environnement dans lequel il se trouve. Le système se décompose en deux grands groupes d'éléments : le structurel (des limites, des composantes, des potentiels d'actions, les réseaux) et le fonctionnel (les flux, les leviers d'actions, les effets évolutifs). Le structurel permet de questionner la structure de la ville, du quartier, du territoire tandis que le fonctionnel permet de comprendre les relations existantes entre les différents éléments de la structure du système en décomposant les rouages et les mécaniques de la ville.
- Les schémas systémiques et la matrice sont deux moyens d'analyse graphique des interactions entre les variables. L'utilisation de symboles définis très précisément permet de représenter un système ainsi que de lui ajouter une variable ou de modifier une relation, de l'étendre, etc. Les relations entre variables se classent selon le degré d'intensité et d'interactivité : les **moteurs** – fortement influentes, les **relais** – fortement influentes et dépendantes, les **résultantes** – fortement dépendantes et peu influentes, les **intermédiaires** – éléments en bout de chaînes directement impactés par les moteurs et les **externes** – composantes faibles, sans rôle important.
- La modélisation est la troisième étape de l'approche systémique. Elle permet de mettre en scène le système dans des futurs possibles où des actions auront été menées via les composantes motrices. La modélisation permet notamment de mesurer les impacts sur les composantes résultantes, qui elles, sont bien souvent « la face visible » du système.

Cet outil permet de rassembler les acteurs concernés autour d'ateliers ou de groupes de travail, pour qu'ensemble, ils décryptent les enjeux du territoire. L'aboutissement de ces ateliers est d'obtenir une représentation systémique, interactive et évolutive du projet, grâce à laquelle les décideurs pourront voir les futurs possibles de leur territoire. L'outil systémique permet d'aborder le projet avec une vision globale, tout en s'attachant aux caractéristiques et aux spécificités du terrain sur lesquels il faudra agir pour développer le territoire. Cette représentation révèle les interactions et le rôle des composantes du système étudié. Avec sa vision globale et stratégique, l'approche systémique démontre et justifie les politiques de projet, et permet également d'en proposer de nouvelles au regard des spécificités locales. Cette démarche donne les moyens de concevoir un projet qui s'ajuste et se raccorde avec son contexte environnant. La systémique assure un suivi permanent de l'avancée du projet. C'est un outil d'aide à la décision autour duquel les acteurs se rassemblent pour choisir ensemble les pistes d'actions à mettre en place. Il nourrit le suivi et l'évaluation, qui rend compte de l'avancement du projet, et le situe par rapport aux objectifs et orientations retenues en amont.